



Y'a t'il vice de procédure

Par **banban**, le 27/09/2008 à 11:03

je me suis fait arreter en belgique malheureusement j'avais des choses à m'en reprocher, j'ai été emmené au poste photo, PV , et empreinte cependant l'agent de police à inversé sur le relevé d'empreinte la main gauche et la main droite je voulais savoir si je pouvais faire jouer ceci devant le tribunal si en l'occurrence je pouvais le qualifier en tant que vice de procédure ? en attendant d'une réponse je vous remerci.

Par **citoyenalpha**, le 27/09/2008 à 12:50

Bonjourrrrrnon

Par **JamesEraser**, le 27/09/2008 à 18:09

Je confirme.rnIl ne faut pas confondre Procédure et contrainte anthropométriquesrnExpérimentalement